

SARL ARTEMID

63 rue Marius Auphan

92300 LEVALLOIS PERRET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Copie certifiée conforme

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

		France	Exportation	12 mois	0 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	1 265 602		1 265 602	
	Montant net du chiffre d'affaires	1 265 602		1 265 602	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			616	
	Autres produits			139	
	Total des produits d'exploitation (1)			1 266 358	
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements			11 283	
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes			501 723	
	Impôts, taxes et versements assimilés			(13 389)	
	Salaires et traitements			262 309	
	Charges sociales du personnel			34 486	
	Cotisations personnelles de l'exploitant			108 575	
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 384	
CHARGES D'EXPLOITATION	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			5 078	
	Total des charges d'exploitation (2)			912 450	
RESULTAT D'EXPLOITATION				353 908	

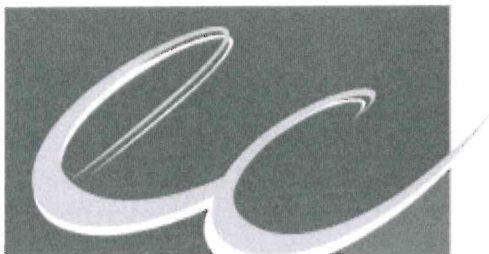
Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2023

RESULTAT D'EXPLOITATION		353 908	
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers		
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		353 908	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	26	
	Total des produits exceptionnels	26	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 380	
	Total des charges exceptionnelles	423	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(397)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		1 622	
TOTAL DES PRODUITS		1 266 384	
TOTAL DES CHARGES		914 494	
RESULTAT DE L'EXERCICE		351 889	

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs
 (3) dont produits concernant les entreprises liées
 (4) dont intérêts concernant les entreprises liées



SARL ARTEMID

63 rue Marius Auphan

92300 LEVALLOIS PERRET

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Copie certifiée conforme

Bilan Actif

		30/09/2023			
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	5 000	5 000		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	8 506	4 159	4 348	
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	837 500		837 500	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
COMPTES DE REGULARISATION	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	851 006	9 159	841 848	
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	726 978		726 978	
	Autres créances	776 410		776 410	
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 291		6 291	
	Charges constatées d'avance	34 154		34 154	
	TOTAL (III)	1 543 832		1 543 832	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 394 838	9 159	2 385 680	

(1) dont droit au bail
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an
(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		30/09/2023	
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	451 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	45 100	
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	931 812	
	Résultat de l'exercice	351 889	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 779 801	
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	369 514	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 617	
	Dettes fiscales et sociales	144 682	
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	65	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	605 878	
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 385 680	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		351 889,11	0,00
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		605 878	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

ARTEMID
Société à responsabilité limitée
au capital de 451 000 euros
Siège social : 63 RUE MARIUS AUFAN
92300 LEVALLOIS-PERRET
753 939 834 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 15 DÉCEMBRE 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 351 889 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Bénéfice de l'exercice	351 889 euros
------------------------	---------------

AFFECTATION

⇒ A titre de dividende global à l'associé unique	45 000 euros
⇒ Le solde	306 889 euros
En totalité au compte "report à nouveau"	
qui s'élève ainsi à 1 238 701 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 1 734 801 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 45 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associé unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30/09/2020 :

45 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000 euros

Exercice clos le 30/09/2021 :

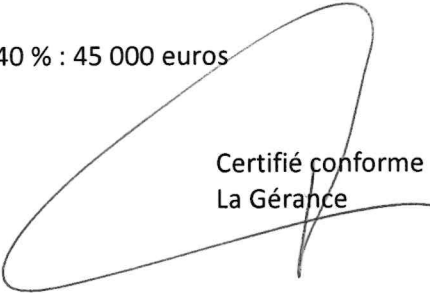
45 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000 euros

Exercice clos le 30/09/2022 :

45 000 euros

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000 euros



Certifié conforme
La Gérance